

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****DEMIPULSE 103 et
DEMIPULSE DUO 104****Générateurs pour système de stimulation du
nerf vague****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 29 mars 2022**

Faisant suite à l'examen du 29 mars 2022, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 29 mars 2022

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société LIVANOVA FRANCE SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de générateurs DEMIPULSE 103 et DEMIPULSE 104 détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3498851	Neurostimulateur du nerf vague gauche LIVANOVA, DEMIPULSE 103 et 104	DEMIPULSE 103 DEMIPULSE DUO 104

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

DEMIPULSE 103 et DEMIPULSE DUO 104, 29 mars 2022

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr